

Assemblée Nationale

Madame Sandrine MAZETIER
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Paris, le 30 juin 2015

Objet : les facteurs d'orgues mobilisent les élus

Madame la Député,

Je souhaiterais solliciter votre attention et porter à votre connaissance, quelques éléments de notre prestigieux métier qu'est la manufacture d'orgues, patrimoine culturel mondialement reconnu.

Ce ne sont pas moins de 12 000 orgues qui sont recensés sur notre territoire. Mais hélas, de nombreux orgues souffrent et nécessitent une restauration ou un entretien qui peine à venir. Des centaines d'orgues sont actuellement en péril, mettant notre identité culturelle en danger. (Source OEF - Orgue En France)

Le marché annuel de la facture d'orgue représente environ 15 millions d'euros HT et dépend directement de la commande publique (publication d'appels d'offres sur le Bulletin Officiel des annonces des marchés publics). Il est essentiel d'avoir en mémoire que la part publique de notre chiffre d'affaires, représente 85 % de notre activité. Vous saisirez aisément l'extrême fragilité économique de notre métier, en ces périodes drastiques de contractions budgétaires. C'est dans ce contexte qu'il me paraît indispensable de faire appel à votre bienveillance.

Depuis quelques mois, notre profession traverse de graves difficultés économiques et nous commençons seulement à ressentir les effets de la crise (jusqu'à présent, la plupart des dossiers en cours avaient été initiés avant le début de la crise). Pour ne citer que quelques chiffres, le nombre d'appels d'offres concernant la sauvegarde des orgues classés monuments historiques est passé de 40 en 2002 à moins de 10 actuellement. La décentralisation a profondément meurtri notre métier, obligeant nos départements, régions et communes, à arbitrer entre « sauvegarde du patrimoine » et « développement territorial ». Chaque année, notre profession doit licencier du personnel hautement qualifié, détenant des savoir-faire remarquables. La sauvegarde de nos orgues et la transmission de notre savoir-faire ne devraient pas éthiquement souffrir de ces arbitrages financiers !

D'autre part, un véritable séisme vient tout dernièrement de frapper notre profession, la plus grande entreprise de Facture d'Orgue, la manufacture Alfred KERN & Fils, reconnue mondialement, est actuellement en liquidation judiciaire ! Sans acte fort de votre part, c'est la disparation complète d'une profession qui se profile et nous nous devons, de vous en alerter. Notre responsabilité et la vôtre également, m'invite à vous proposer des solutions et ne pas énumérer seulement les problèmes. Effectivement, des issues existent et elles sont simples à mettre en place. Elles ne demandent pas forcément d'enveloppes budgétaires supplémentaires, mais proposent une plus juste répartition de la ressource publique.

Certaines et certains d'entre vous ont déjà initié cette démarche, en utilisant leur réserve parlementaire afin de rénover, restaurer un instrument existant ou de doter d'un orgue neuf leurs communes.

Pour citer quelques exemples, Pierre LEAUTEY a attribué une subvention d'un montant de 36 188 €, émanant de sa réserve parlementaire, pour la rénovation des orgues de l'église Saint-Hilaire. Serge GROUARD a octroyé une subvention de sa réserve parlementaire à hauteur de 25 000 €, pour la construction d'un orgue pour l'église Saint-Victor. Jean-Marie TETAR, a alloué 14 000 € pour la restauration de l'orgue de tribune de l'église Saint-Jacques-Saint-Christophe. Les exemples sont encore rares, mais ils existent ! Plus nous laissons passer du temps pour restaurer un orgue, plus ce dernier se dégrade. Chaque orgue restauré est une économie budgétaire à venir et préserve ainsi une profession prestigieuse et un patrimoine historique extraordinaire.

Nous avons besoin de vous et de votre soutien pour que cette initiative prenne de l'ampleur et devienne une résonance dans le monde politique. Chaque élu, chaque citoyen peut contribuer à cette démarche et votre action si minime soit-elle amorcera une réelle prise de conscience pour sauvegarder notre patrimoine et notre profession.

Nous comprenons bien sûr les difficultés de l'Etat face à la dette publique, cependant nous avons besoin de votre appui pour engager cette profonde réforme. Quel que soit votre geste, votre action changera durablement la vision de notre profession et contribuera à la soutenir. Mes confrères, collaborateurs et moi-même nous tenons à votre disposition pour vous communiquer un état détaillé des besoins les plus urgents en termes de restauration sur le sol français.

En vous remerciant par avance de l'examen attentif et favorable que vous voudrez bien réserver à notre demande, je vous prie de croire, Madame la Député, à l'assurance de ma haute considération.

Dominique WEBER



Président de l'UNIFA

PATRICK ARMAND



Président du Groupement Professionnel
des Facteurs d'Orgues de l'UNIFA